

# Recommandations et suggestions à partir des évaluations réalisées par chacun des partenaires Danois, Anglais et Français.

## **La mobilisation de « jeunes relais »**

### **Il faudrait que**

- ▶ Les autorités nationales et locales concernées dans chacun des pays reconnaissent la pertinence de l'implication de « jeunes relais » dans le cadre de programmes d'éducation sur les drogues afin de réduire les obstacles à la communication et favoriser une plus grande objectivité des informations, permettant ainsi aux jeunes de faire des choix conscients vis à vis des drogues.
- ▶ Les autorités compétentes reconnaissent que la logique de mobilisation de « jeunes relais » renforce également la confiance, le courage et la qualité de vie des volontaires et améliore leurs perspectives professionnelles.
- ▶ Les autorités compétentes intègrent cette logique dans l'ensemble des programmes de prévention des drogues, que ce soit à l'école, ou dans d'autres lieux.
- ▶ Ces programmes soient basés sur la réalité de la consommation de drogues incluant non seulement un souci de prévention, mais aussi un souci de réduction des risques susceptibles d'être encourus.
- ▶ Les autorités responsables élargissent ces méthodes d'éducation par les pairs à d'autres problématiques sanitaires et sociales.

## **Le partenariat avec les décideurs et les institutions**

Il faudrait que

- ▶ Les coordinateurs locaux de chacune des institutions concernées soutiennent et facilitent la mise en place de projets d'éducation par les pairs dans le cadre d'actions de prévention et de réduction des risques et qu'ils cherchent à créer, développer et identifier de nouvelles sources de financements.
- ▶ Des échanges entre les différents organismes impliqués dans ces projets soient engagés dans une perspective d'évaluation.

## **Le travail avec les volontaires/jeunes relais**

Il faudrait que

- ▶ Le recrutement soit ouvert à tous les jeunes (diplômés ou chômeurs) à condition qu'ils acceptent de se conformer à la philosophie et aux conditions de l'association qui « recrute ».
- ▶ Soit entendu que les jeunes ayant eu des expériences de consommation de drogues (légal ou illégal) ont un rôle particulièrement important à jouer. Néanmoins, cela ne constitue pas une condition exclusive au recrutement.
- ▶ La formation des volontaires puisse permettre une connaissance approfondie des drogues, du VIH/Sida, de la psychologie adolescente, une acquisition de connaissances sur l'éventail des traitements et des possibilités de soins offerts aux usagers de drogues, un travail sur le comportement, sur les méthodes pédagogiques et techniques, mais également aborder, en relation au rôle et au développement personnel de ces volontaires, les perspectives en terme de professionnalisation.
- ▶ Chaque fois que cela est possible, ces programmes soient en concordance avec les initiatives de formation nationale déjà existantes.
- ▶ Le soutien des intervenants en toxicomanie et de leurs dispositifs soit un élément essentiel aux programmes de formation de jeunes relais.

## **Le travail préparatoire à l'école**

Il faudrait que

- ▶ L'école soit la clef de voûte dans l'élaboration de programmes jeunes relais.
- ▶ Les programmes d'éducation par les pairs soient préalablement et clairement discutés entre les associations et les équipes pédagogiques, afin que les écoles comprennent bien la nature et les principes du travail qui sera réalisé.
- ▶ Les professeurs soient impliqués dans la préparation et le suivi du travail avec les élèves.
- ▶ Partout où cela sera possible, les associations de lutte contre la toxicomanie impliquées dans un travail d'éducation par les pairs, dispensent une formation préalable aux professeurs, formation qui devra comprendre : une information sur les drogues (légales/illégales), un travail sur le comportement et sur les conséquences de la consommation et de l'abus de drogues.
- ▶ Les écoles aient un nombre identifié de membres de l'équipe pédagogique qui soient responsables de la coordination du programme de prévention des drogues à l'école et des relations avec les jeunes relais.
- ▶ Partout où cela sera possible, des séances de sensibilisation aux drogues pour les parents se mettent en place, avant ou pendant le déroulement des programmes et que s'y investissent aussi bien les jeunes éducateurs que les adultes des associations de lutte contre la toxicomanie.
- ▶ Ces séances puissent prendre en compte le contexte local de consommation de drogues par les jeunes et la réalité des cultures et sous cultures « jeunes ». Il faudrait également que dans certains cas, ces séances se tiennent aussi bien à l'école que dans des lieux appartenant à la communauté locale.

## **Le travail d'éducation par les pairs à l'école**

Il faudrait que

- ▶ De nombreuses techniques soient utilisées afin d'élargir le débat (en utilisant le théâtre, la musique ou d'autres supports...)
- ▶ De petits groupes de paroles constituent un des lieux essentiels d'ancrage du programme
- ▶ Les informations et discussions soient objectives, équilibrées et ne traduisent pas que l'aspect purement néfaste de la consommation de drogues

- ▶ Prendre en considération le fait que l'interactivité (participation des élèves) y gagne beaucoup lorsque le professeur n'est pas présent au cours des séances. Quoi qu'il en soit, il est vrai que la présence du professeur peut s'avérer précieuse, à la condition que son rôle ait été clairement défini et compris par lui-même, les jeunes relais et les élèves, et que cela ne devienne pas une entrave au travail des jeunes relais. Les élèves doivent pouvoir se sentir libre de débattre des différentes problématiques sans craindre d'éventuelles représailles.
- ▶ Les limites du soutien que peuvent apporter les jeunes relais aux élèves doivent être clairement définies.

## **Le travail en dehors du système éducatif traditionnel**

Il faudrait que

- ▶ Les programmes d'éducation par les pairs, puissent se développer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système traditionnel d'éducation, comme par exemple dans les services de jeunesse, dans les services sociaux, dans le cadre de dispositifs associatifs ou dans le cadre d'actions de terrain.